

Novembre 2012 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un investissement de près de 300 000 \$ aux habitations Tourville A



Des travaux de rénovation de près de 300 000 \$ seront effectués cet automne aux habitations Tourville A, situées aux 95 et 105, rue Saint-Philippe et au 215, rue Beaudoin. La maçonnerie sera réparée en façade, les planchers et la structure de certains balcons seront refaits, les garde-corps seront repeints et la marquise d'entrée sera restaurée. Les travaux sont en cours depuis le 6 novembre et se termineront vers la mi-décembre 2012.

Les travaux occasionneront des dérangements temporaires pour les locataires : bruit, poussière et va-et-vient des ouvriers. Pendant les travaux aux balcons, les locataires ne pourront pas y avoir accès.

Nous sommes conscients des inconvénients occasionnés par ces travaux et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



AVEC VOUS, C'EST NATUREL

Le **5 novembre** dernier, l'Office municipal d'habitation de Montréal a tenu **deux rencontres d'information** aux habitations Tourville A. Une **dizaine de locataires** ont participé à ces rencontres qui ont permis à **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Nicolas Pichouron**, directeur de projets, et **Jean-Marc Chalti** de Melk Constructions d'expliquer les travaux et de répondre aux questions.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS	QUAND
Les planchers des balcons seront remplacés par des planchers en fibre de verre. La structure en bois de certains balcons sera remplacée par une structure en acier galvanisé.	Les travées de balcon en bois sont ancrées dans les plafonds des logements. Avec le temps, les armatures se sont dégradées et abîment les plafonds des logements situés en dessous.	Durabilité accrue Facilité d'entretien Sécurité et solidité accrues	Novembre et décembre 2012
Les garde-corps en métal seront repeints.	Les garde-corps sont rouillés et la peinture a besoin d'être rafraîchie.	Esthétique améliorée Durabilité accrue	Novembre et décembre 2012
Les pilastres de maçonnerie au-dessus des fenêtres en façade seront refaits.	La maçonnerie s'est dégradée.	Meilleure intégrité du bâtiment et étanchéité	Novembre et décembre 2012
Les marquises au-dessus des entrées seront refaites.	Ces éléments des bâtiments sont en fin de vie utile.	Esthétique améliorée Durabilité accrue	Novembre et décembre 2012

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

Les structures des **balcons des logements 3 et 4, situés au 105, rue Saint-Philippe** doivent être refaites. Les locataires de ces logements doivent enlever tout ce qui se trouve sur leur balcon.

Pour ces travaux, l'entrepreneur devra ouvrir les plafonds des logements 1 et 2 (situés sous les logements 3 et 4).

Les structures des **balcons des logements 2 et 3, situés au 215, rue Beaudoin** doivent aussi être refaites. Le locataire du logement 1 (situé sous les logements 2 et 3) devra permettre à l'entrepreneur d'avoir accès à son logement afin d'y ouvrir le plafond pour faire le travail. L'entrepreneur s'assurera de protéger les meubles du salon et de minimiser la propagation de poussières dans ces logements.

LES ÉTAPES DES TRAVAUX

Pour exécuter les travaux, les ouvriers devront pouvoir accéder aux logements des locataires visés. Cela nécessitera plusieurs visites :

1. Les ouvriers ouvriront le plafond sur une largeur qui excède un peu celle du balcon afin d'enlever la structure actuelle en bois du balcon.
2. Ils refermeront ensuite le plafond en posant temporairement des panneaux de Masonite.
3. Ils installeront la nouvelle structure en acier galvanisé.
4. Ils referont le plafond en placoplâtre et le repeindront.

RÔLE DU LOCATAIRE – À VOUS D’AGIR

Votre collaboration est essentielle pendant les travaux. Vous pouvez aider au bon déroulement des opérations en observant les indications suivantes.

1. **Lorsqu’il sera temps** d’effectuer les travaux dans votre logement, **l’entrepreneur vous préviendra** et fixera un rendez-vous pour que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L’entrepreneur placera un AVIS sur votre porte au moins 48 heures avant la visite des ouvriers.

Assurez-vous d’être présent au moment fixé par l’entrepreneur ou, si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami**, pour vous remplacer.

2. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d’en **informer le plus rapidement possible Danielle Lacroix**, agente de liaison, en composant le **514 872-9224**.

Afin de permettre l’avancement des travaux, le travail d’équipe est essentiel. C’est pourquoi nous comptons sur **votre présence et votre collaboration** tout au long des travaux.

LORSQUE L’ENTREPRENEUR VOUS LE DEMANDERA, PRÉPAREZ VOTRE BALCON POUR LA VENUE DES OUVRIERS.

ENLEVEZ TOUT CE QUI SE TROUVE SUR VOTRE BALCON, INCLUANT LES BICYCLETTES ET LES ANTENNES SATELLITES ACCROCHÉES AU GARDE-CORPS.



BALCON DÉGAGÉ, PRÊT POUR LES TRAVAUX.

L’ENTREPRENEUR

Melk Construction Inc. est l’entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Tourville A. Les ouvriers travailleront du lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l’exigeait.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS TOURVILLE A

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Nicolas Pichouron



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
François Morand
- ◆ Agente de location :
Michelle Coutu
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

Pour la durée des travaux, un conteneur à déchets sera installé à proximité de l'immeuble. Il ne devrait toutefois pas gêner l'accès. Son usage est réservé à l'entrepreneur et est limité aux déchets industriels. **Veillez donc ne pas y déposer vos déchets.**

Pour prévenir les accidents, assurez-vous de vous tenir loin du chantier et des équipements de l'entrepreneur. **Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes ou des clôtures.**



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Charles Allain
et Marie-Eve Leblanc

Révision
Linguitech

Graphisme
Optik Design inc.